



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Mission châtaigne d'eau sur la rivière des Outaouais : Une saison bien remplie dans la baie de Lochaber

Mont-Laurier, le 25 novembre 2025 – Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI), ses partenaires et plusieurs bénévoles ont mené à l'été 2025 une opération de contrôle de la châtaigne d'eau. Cette plante exotique envahissante était présente en grande quantité dans la baie de Lochaber sur la rivière des Outaouais. Mise en péril par la châtaigne d'eau, la baie de Lochaber fait partie d'un ensemble de milieux naturels d'une grande richesse à l'échelle du Québec. Les efforts d'arrachage ont permis de contrôler tous les secteurs affectés et de retirer 1 801 kg de châtaigne d'eau de la rivière des Outaouais, soit 3 970 livres.

La baie de Lochaber, un joyau naturel sur la rivière des Outaouais, est menacée par la châtaigne d'eau, une plante aquatique exotique envahissante qui étouffe la vie aquatique. Elle tapisse rapidement la surface de l'eau, bloquant la lumière et accaparant l'espace vital pour les espèces naturellement présentes dans la rivière des Outaouais. Afin de préserver la riche biodiversité présente dans la baie de Lochaber, des travaux de contrôle se sont échelonnés sur trois semaines au mois de juillet 2025 jumelés à des travaux de détection de la plante envahissante réalisés par le COBALI. Mentionnons qu'il s'agissait de la deuxième année d'un projet de contrôle sur trois ans.

Un total de 177 sacs de jute de châtaigne d'eau a été retirés de la baie de Lochaber à l'été 2025 grâce aux efforts de plusieurs bénévoles, des partenaires du projet et des employés du COBALI. L'organisme souhaite d'ailleurs remercier ses précieux partenaires :

- La Fondation de la faune du Québec et son partenaire le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs;

- La Sépaq - Parc national de Plaisance;
- La Ville de Gatineau;
- Garde-rivière des Outaouais;
- Kidjīmāninān - Communauté anishinabeg de Kitigan Zibi;
- La MRC de Papineau;
- Le Canton de Lochaber-Partie-Ouest;
- Energie Brookfield.

L'arrachage n'aurait pas été possible sans la mobilisation de plusieurs alliés engagés :

- Muskies Canada – Ottawa;
- deux propriétaires riverains engagés de la baie de Lochaber qui ont partagé l'accès à leur mise à l'eau;
- La Table de concertation de la rivière des Outaouais – TCO;
- Laurence Hamelin-Martin de Gatineau;
- La Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) Vallée de l'Outaouais;
- Corey Twenish, gardien du territoire de Kitigan Zibi.

L'organisme a aussi pu compter sur la couverture médiatique de TVA Gatineau-Ottawa, Radio-Canada Ottawa-Gatineau, 104,7 FM et Le Droit.

La rivière des Outaouais et ses écosystèmes uniques

Les nombreux milieux humides et hydriques situés en bordure de la rivière des Outaouais dont la baie de Lochaber abritent une grande diversité d'espèces fauniques et floristiques. Plusieurs espèces à statut se retrouvent dans ces milieux. On pense entre autres au petit blongios, un petit échassier de la famille des hérons et au pygargue à tête blanche. De plus, la baie de Lochaber est située à l'intérieur du territoire voué à la création du Refuge faunique des Grandes-Baies-de-l'Outaouais, un complexe de milieux humides et hydriques unique au Québec.

Lutter contre la propagation de la plante exotique envahissante

Le COBALI incite la population à lui signaler la présence de la plante qui est possiblement présente ailleurs sur le territoire à proximité, notamment à Gatineau. Il rappelle également l'importance de prendre les précautions nécessaires pour éviter sa propagation en procédant au nettoyage des embarcations, en évitant de naviguer dans les herbiers de plantes aquatiques et en évitant d'introduire la châtaigne d'eau dans les étangs privés et publics.

Le projet de contrôle de la châtaigne d'eau est rendu possible grâce au soutien financier du *Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes* de la Fondation de la faune du Québec en partenariat avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

À propos du COBALI...

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La zone de gestion du COBALI s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers) : www.cobali.org/zone-de-gestion. Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au www.cobali.org.

SOURCE : **Benoit Gauthier**, responsable des communications
communication@cobali.org – 819 440-2422 poste 4





Garde-rivière des Outaouais, Corey Twenish, gardien du territoire de Kitigan Zibi, Muskies Canada et le COBALI (baie de Lochaber) - Crédit photo : COBALI



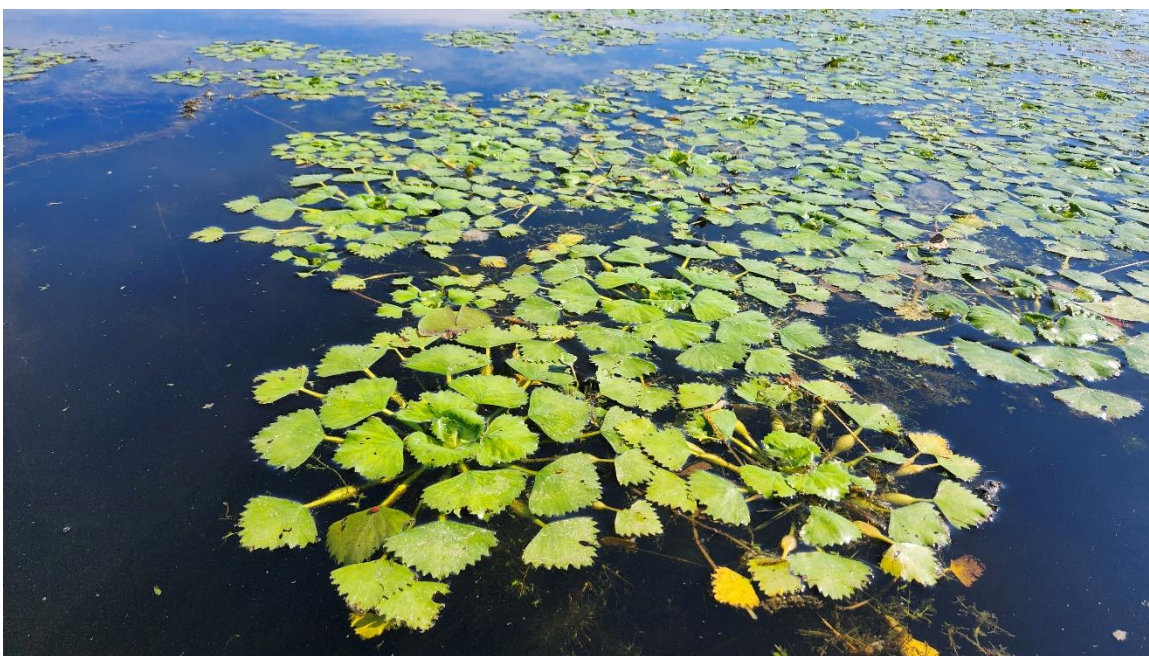
La Table de concertation de la rivière des Outaouais, Radio-Canada, Garde-rivière des Outaouais et le COBALI (baie de Lochaber) - Crédit photo : COBALI



L'équipe de la Sépaq - Parc national de Plaisance (baie de Lochaber) - Crédit photo : COBALI



Camille Guindon, journaliste à TVA et l'équipe du COBALI (baie de Lochaber) - Crédit photo : COBALI



Des rosettes de châtaignes d'eau (baie de Lochaber) - Crédit photo : COBALI



Pierre-Étienne Drolet, biologiste au COBALI en entrevue avec Anne-Louise Michel, journaliste à Radio-Canada - Crédit photo : COBALI